

BILAN PREVENTION RISQUE ANIMALIER 2023



Aéroport Limoges Bellegarde

Affaire suivit par : J. HERTZOG

Répondant Risque animalier

Tel : 05 55 48 40 18

jerome.hertzog@limoges.cci.fr

Limoges le 31/01/2024

Objet : Bilan d'activité Prévention Risque Animalier de 2023, sur l'aéroport

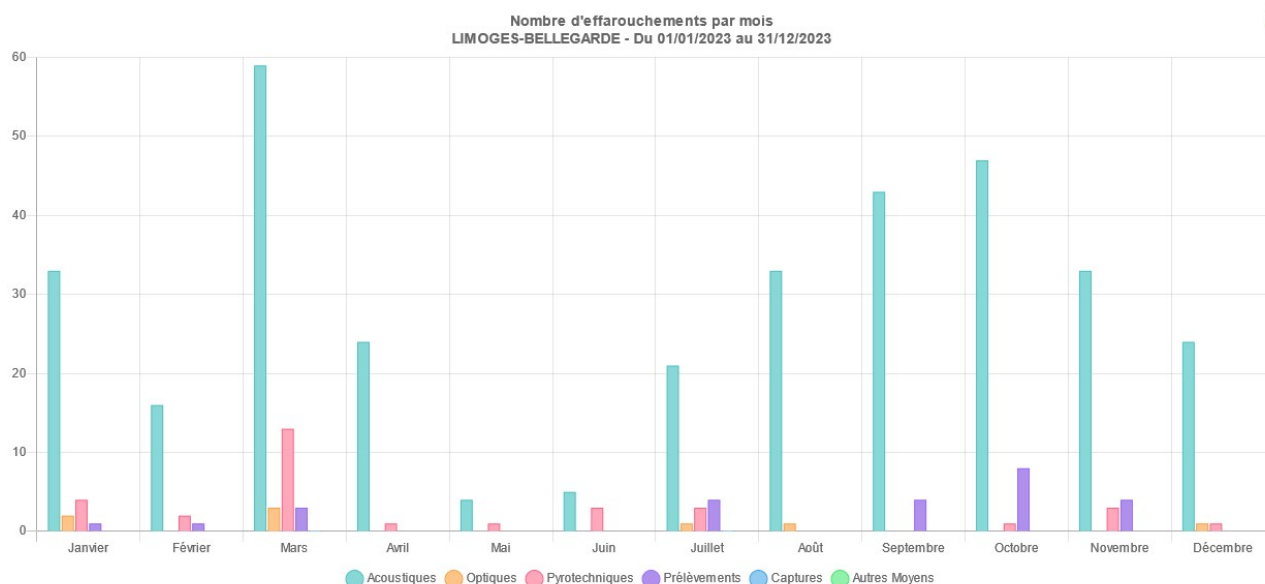
international Limoges Bellegarde.

Intitulé	Nombres	Observations
Bilan Prévention Risque Animalier sur l'aéroport Limoges Bellegarde de l'année 2023	7	Nombre d'interventions 2023 Nombres de prélèvements 2023 Collision NRA Mesure complémentaires d'atténuations

NOMBRE D'INTERVENTIONS :

Les agents du Service Prévention Risque Animaliers ont effectués 409 interventions dans l'année 2023 afin d'éviter toutes collisions animalières avec des avions.

Les mouvements du véhicule PRA se font de manières systématiques avant les décollages et les atterrissages d'avions commerciaux ce qui correspond à environ 2600 km de déplacement sur l'aéroport.



Interventions par espèces

Famille	Espèce	Acoustiques	Optiques	Pyrotechniques	Prélèvements	Captures	Autres Moyens	Total
Autres	GRUE CENDREE	1	0	0	0	0	0	1
Total partiel - Autres		1	0	0	0	0	0	1
Cormorans	GRAND CORMORAN	1	0	0	0	0	0	1
Total partiel - Cormorans		1	0	0	0	0	0	1
Corvidés	CHOUCAS DES TOURS	84	5	8	0	0	0	99
Corvidés	CORNEILLE NOIRE	109	2	5	17	0	0	131
Total partiel - Corvidés		193	7	13	17	0	0	230
Hérons/Algrettes	HERON CENDRE	1	0	1	0	0	0	2
Total partiel - Hérons/Algrettes		1	0	1	0	0	0	2
Limicoles	BECASSEAU VARIABLE	0	0	1	0	0	0	1
Limicoles	VANNEAU HUPPE	13	0	1	2	0	0	16
Total partiel - Limicoles		13	0	2	2	0	0	17
Mammifères	LIEVRE D'EUROPE	4	0	0	2	0	0	6
Total partiel - Mammifères		4	0	0	2	0	0	6
Passereaux	ETOURNEAU SANSONNET	7	0	0	0	0	0	7
Total partiel - Passereaux		7	0	0	0	0	0	7
Pigeons Tourterelles	PIGEON DOMESTIQUE	2	0	0	0	0	0	2
Pigeons Tourterelles	PIGEON RAMIER	3	0	1	4	0	0	6
Total partiel - Pigeons Tourterelles		5	0	1	4	0	0	8
Rapaces	BUSE VARIABLE	5	0	4	0	0	0	9
Rapaces	FAUCON CRECERELLE	15	0	1	0	0	0	16
Rapaces	MILAN NOIR	0	0	0	0	0	0	0
Total partiel - Rapaces		20	0	5	0	0	0	25

ACTIONS PRA

Nombre d'effarouchements par type
LIMOGES-BELLEGARDE - Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Type d'effarouchement	Nombre d'effarouchements
Acoustiques	344
Optiques	8
Pyrotechniques	32
Prélèvements	25
Captures	0
Autres Moyens	0
Total	409

NB : N'est pas comptabilisé dans ces 409 interventions tous les déplacements avec le véhicule PRA qui contribuent aussi à faire fuir les animaux, considérés comme pression humaine.

PRELEVEMENT PAR TYPE D'ANIMAL

<u>Famille</u>	<u>Espèce</u>	<u>Nom latin</u>	<u>Nombre prélevés</u>
Corvidés	Corneilles noires	<i>Corvus corone</i>	17
Pigeons / Tourterelles	Pigeons ramiers	<i>Columba palombus</i>	4
Limicoles	Vanneaux huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	2
Mammifères	Lièvres bruns	<i>Lepus europaeus</i>	2

NOMBRES DE COLLISION PAR FAMILLE

Date	Heure	Aérodrome	Aéronef	Exploitant aérien	Piste	Phase de vol	Animal	Parties heurtées	Parties endommagées
03/05/2023	21:35	LIMOGES-BELLEGARDE	AT42	CHALAIR	21	Atterrissage	LIEVRE D'EUROPE	Train	
09/01/2023	10:30	LIMOGES-BELLEGARDE	B737	RYANAIR (IRELAND)		Atterrissage	OISEAU NON IDENTIFIE		

NIVEAU DE RISQUE ANIMALIER

Niveau de Risque Animalier - LIMOGES-BELLEGARDE - Tout trafic - Niveau 2
Période de calcul NRC (3 ans) : Jeudi 28/01/2021 00:00 - Dimanche 28/01/2024 23:59
Période de calcul NDA (52 semaines) : Dimanche 29/01/2023 23:59 - Dimanche 28/01/2024 23:59

Espèce	Niveau de Risque Animalier (NRA)	Niveau de Risque Collisions (NRC)	Moyenne annuelle du nombre de collisions	Pourcentage national de collisions avec dommage	Niveau de Danger Animalier (NDA)	Fréquence (Nombre de semaines d'observation de l'espèce)	Gravité (Nombre moyen d'individus par observation, combiné à leur masse)
 CHOUCAS DES TOURS	2	-	0.0	0.0	3	REGULIER	FORT
 CORNEILLE NOIRE	2	-	0.0	0.0	3	REGULIER	FORT
 LIEVRE D'EUROPE	2	1	0.67	0.0	3	OCCASIONNEL	FORT

Niveau de Risque Animalier - LIMOGES-BELLEGARDE - Tout trafic - Niveau 1
Période de calcul NRC (3 ans) : Jeudi 28/01/2021 00:00 - Dimanche 28/01/2024 23:59
Période de calcul NDA (52 semaines) : Dimanche 29/01/2023 23:59 - Dimanche 28/01/2024 23:59

Espèce	Niveau de Risque Animalier (NRA)	Niveau de Risque Collisions (NRC)	Moyenne annuelle du nombre de collisions	Pourcentage national de collisions avec dommage	Niveau de Danger Animalier (NDA)	Fréquence (Nombre de semaines d'observation de l'espèce)	Gravité (Nombre moyen d'individus par observation, combiné à leur masse)
 AIGRETTE GARZETTE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
 BECASSEAU VARIABLE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	MOYEN
 BUSE VARIABLE	1	-	0.0	0.0	2	OCCASIONNEL	MOYEN
 CANARD COLVERT	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
 CHARDONNET ELEGANT	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
 CHIEN	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
 CIGOGNE BLANCHE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
 CORNEILLE MANTELEE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
 ETOURNEAU SANSONNET	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
 FAUCON CRECERELLE	1	1	0.67	1.91	1	OCCASIONNEL	FAIBLE
 GOELAND ARGENTE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
 GOELAND LEUCOPHEE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
 GRAND CORMORAN	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT

1 GRUE CENDREE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
1 GRUE DEMOISELLE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
1 HERON CENDRE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
1 LAPIN DE GARENNE	1	1	0.33	0.0	2	RARE	FORT
1 MOUETTE BLANCHE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	MOYEN
1 MOUETTE RIEUSE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	MOYEN
1 OISEAU NON IDENTIFIE	1	1	1.0	5.58	-	RARE	NUL
1 PIE BAVARDE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
1 PIGEON DOMESTIQUE	1	-	0.0	0.0	1	OCCASIONNEL	FAIBLE
1 PIGEON RAMIER	1	-	0.0	0.0	1	RARE	MOYEN
1 RENARD ROUX	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
1 ROUEGEORGE FAMILIER	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
1 VANNEAU HUPPE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT

Plus d'informations sur Pica :

Le niveau de risque animalier (NRA) importé depuis PicaWeb est calculé sur une période de 3 ans.

Il est calculé à partir du niveau de risque Collision (NRC) et est pondéré grâce au Niveau de danger animalier (NDA ou risque pratique).

Le NRC est calculé grâce aux fiches de collisions présentes sur PicaWeb. Le NRC est lié à deux variables : le nombre de collision par an et le pourcentage de collision avec dommage.

Le NDA est calculé à partir des observations présentes sur PicaWeb. Le NDA est lié à deux variables : la fréquence et le danger.

Le NRC, le NDA et le NRA sont gradués de 1 (risque faible) à 3 (risque élevé).

RISQUE DE NIVEAU 3 : Le risque représenté par l'espèce animale est très élevé. Une surveillance renforcée de l'aérodrome par l'exploitant est requise ainsi qu'un examen approfondi des procédures et des mesures d'atténuation du risque animalier actuellement en vigueur. Des atténuation du risque animalier supplémentaires sont à mettre en œuvre sans délai. L'exploitant aéroportuaire avertira le service de l'aviation civile territorialement compétent en lui exposant le niveau de risque et les mesures d'atténuations du risque mises en œuvre.

RISQUE DE NIVEAU 2 : le risque représenté par l'espèce animale est élevé. Ce niveau de risque requiert, d'une part, la mise en œuvre d'une surveillance renforcée de l'aéroport par l'exploitant et, d'autre part, un examen approfondi des procédures et des mesures d'atténuation du risque animalier actuellement en vigueur. En fonction de l'analyse de la situation, la mise en oeuvre rapide de mesures complémentaires d'atténuations du risque pourra être requise. L'exploitant d'aérodrome pourra avertir le service de l'aviation civile territorialement compétent en lui exposant le niveau de risque et les mesures d'atténuation du risque complémentaires mises en œuvre.

RISQUE DE NIVEAU 1 : Le risque présenté par l'espèce animale est jugé faible. Aucune action complémentaire n'est requise au-delà des mesures de gestion du risque animalier mises en œuvre actuellement. Il est recommandé de poursuivre les actions déjà mises en place avec la même rigueur et la même intensité, au risque, dans le cas contraire, d'augmenter le danger représenté par l'espèce animale.

Nb : Le Niveau de Risque Animalier (NRA) de l'aéroport est calculé de manière journalière, en fonction des données remplies sur la tablette AQUILA par les agents PPA en corrélation avec les données PICAWEB.

MESURES COMPLEMENTAIRES D'ATTENUATIONS

Mise en œuvre de surveillance renforcé pour les animaux de RISQUE NIVEAU 2 :

3 espèces sont concernées par cette surveillance renforcée :

- La corneille noire ainsi que la choucas des tours sont présentent sur l'aéroport toute l'année et leurs nombre s'accroît rapidement. Cela demande une vigilance accrue et un nombre d'effarouchements importants. La pression humaine sur ces espèces restent primordiale. Le terrain reste propice à de grandes zones de nourrissage. Un contact à été pris avec la Fédération des chasseurs pour éventuellement travailler sur les deux zones de couchage des corvidés se situant très proche de l'aéroport. Ces deux zone créés un risque fort de la sécurité publique le matin et le soir.
- Pour le lièvre, le fauchage aussi à toute son importance, en jouant sur les hauteurs de coupes. En revanche des tirs de prélèvement ont été mis en place afin de réduire la population. Durant l'année 2024, d'autres tirs de prélèvements seront effectués.